Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

		אומ	nogique	et a i etiquetag	e des produ	nie miorogida	162				
	I.1 Numéro du document BE-BIO-05.056-0005079.2025.002			ETAMBE (2)ET	I.2 Type d'Opé	I.2 Type d'Opérateur ☑ Opérateur					
					☑ Opérateur						
				.	Groupe d'opérateurs						
es											
ir				THE RESPONSE OF	'						
Partie I: Eléments obligatoires	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs				I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle						
lig	Nom	Ferme d'Artagnan			Autorité	Autorité Comité du Lait (BE-BIO-05)					
op	Adresse	Rue de Tongres, 77 4684 Oupeye			Adresse	Route de Herve	104, 4651, Battice				
ıts	Pays	Belgique	Code IS	O BE	Pays	Belgique	Code ISO	BE			
าคา											
én	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs										
Ē	• Préparation										
<u>,</u> I:	• Distribution / Mise sur le marché										
τiε											
Pa	L6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production										
		 (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: 									
		ion biologique avec u	ne productio	n non biologique							
	Process		F								
						1					
	Le présent docu	ment est délivré conf	ormément a	u règlement (UE) 2018/	848 et certifie que	e l'opérateur ou le g	groupe d'opérateurs (choisir ce qui			
	convient) satisfait aux exigences dudit règlement.										
	I.7 Date, lieu				I.8 Validité						
	Date	04 juillet 2025 13:53:32 +02 (Europe/Luxem bourg)	Nom et signature	Comité du Lait	Certificat vala	ible du 29/	01/2025 au	29/04/2026			
	Lieu	Battice (BE)									
				200							

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

7	5 1									
١	II.1 Répertoire des produits									
	Nom du produit	Code de l (CEE) n° champ d	la nomenclature combinée (NC) visé au règlement 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du application du règlement (UE) 2018/848							
	Fruits à l'ancienne	08 FRUIT MELONS	'S COMESTIBLES; ÉCORCES D'AGRUMES OU DE	Biologique						
4	Confiture	08 FRUIT	08 FRUITS COMESTIBLES; ÉCORCES D'AGRUMES OU DE MELONS							
	Fruits au sirop	08 FRUIT MELONS	S COMESTIBLES; ÉCORCES D'AGRUMES OU DE	Biologique						
	II.2 Quantité de produits									
	TY O T. C									
	II.3 Informations sur les terres									
	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs									
	Adresse ou géolocalisation	Activité	Description de l'activité ou des activi point 5	tés visées à la partie I,						
	77 Rue de Tongre 4684 Oupeye	Préparation	Préparation de confitures, de fruit l'ancienne.	s au sirop et de fruits						
I										
ł	II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées									
	traitant restant responsable de l'activité ou des activités re effectuées pour leur propre compte ou en tant q traitant restant responsable de l'activité ou des a	ansees par 1 operateur ou ue sous-traitant réalisant activités effectuées	l'activité ou les activités pour le compte d'un autre	opérateur, le sous-						
			l'activité ou les activités pour le compte d'un autre							
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités ré 2018/848	alisées par le tiers sous-tr		u règlement (UE)						
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités ré 2018/848 II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-t	alisées par le tiers sous-tr activités pour l'opérateur groupe d'opérateurs reste traitant	aitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, d	u règlement (UE) e 34, paragraphe 3, du ogique et pour lesquell						
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités ré 2018/848 II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-t	alisées par le tiers sous-tr activités pour l'opérateur groupe d'opérateurs reste traitant	aitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, d ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article e responsable en ce qui concerne la production biol	u règlement (UE) e 34, paragraphe 3, du ogique et pour lesquell						
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités ré 2018/848 II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-t II.8 Informations sur l'accréditation de l'organis	alisées par le tiers sous-tr activités pour l'opérateur groupe d'opérateurs rest traitant me de contrôle conformé Belac	aitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, d ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article e responsable en ce qui concerne la production biol	u règlement (UE) e 34, paragraphe 3, du ogique et pour lesquell o 2018/848						
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités ré 2018/848 II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le il n'a pas transféré cette responsabilité au sous- II.8 Informations sur l'accréditation de l'organis Nom de l'organisme d'accréditation	alisées par le tiers sous-tr activités pour l'opérateur groupe d'opérateurs rest traitant me de contrôle conformé Belac	aitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, d ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article responsable en ce qui concerne la production biol ment à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE	u règlement (UE) e 34, paragraphe 3, du ogique et pour lesquell o 2018/848						
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités ré 2018/848 II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le il n'a pas transféré cette responsabilité au sous- II.8 Informations sur l'accréditation de l'organis Nom de l'organisme d'accréditation	alisées par le tiers sous-tr activités pour l'opérateur groupe d'opérateurs rest traitant me de contrôle conformé Belac	aitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, d ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article responsable en ce qui concerne la production biol ment à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE	u règlement (UE) e 34, paragraphe 3, du ogique et pour lesquell o 2018/848						